

ROCHES



Bulletin municipal N° 142

Juillet 2025

Le petit Rochois (pour les nostalgiques)

Sommaire

Mot du maire	page 2
Conseil municipal	page 3
Les infos utiles	page 7
L'école	page 10
Les associations	page 11
Infos pratiques	page 19



J'ai le plaisir de revenir vers vous au cœur de l'été avec pour préoccupation la météo. Une période critique pour la nature où il est demandé une vigilance accrue. Cela concerne principalement les agriculteurs qui devront gérer les pénuries d'eau et protéger leur outil de travail contre les incendies. Cela implique une grande vigilance de toute la population les risques sont partout.

Pendant ces périodes de grandes chaleurs nous devons veiller sur nos anciens, sur les personnes isolées ou en situation de handicap. Je compte sur la solidarité pour éviter le maximum de catastrophes.



Malheureusement je constate encore un certain nombre d'incivilités sur la commune. Cela coûte beaucoup d'argent aux personnes privées, à la commune et aux assurances.



Une plainte a été déposée pour toutes les dégradations.



Il fait beau, ce sont les vacances et il ne faut pas se laisser envahir par la psychose, mais continuer à vivre, s'amuser et se divertir. Le comité des fêtes sera encore au rendez-vous début août comme pour la fête de Pentecôte.



Le conseil municipal s'est réuni :

🚩 Le 17 février 2025

Nous avons validé le transfert de compétences eau et assainissement à la communauté de commune Porte de la creuse en marche.

Le locataire de l'appartement n°2 au-dessus des écoles, sur décision de justice pour loyers impayés, a été expulsé. L'appartement a été nettoyé, maintenant il nous faut le remettre en état avant d'envisager une nouvelle location.

🚩 Le 10 mars 2025

Le conseil décide de rompre le contrat de gestion du site internet de la commune avec la société Peacnet et de se rapprocher de Campagnol pour réaliser un nouveau site.

Celui-ci est opérationnel depuis début juillet grâce à l'investissement de Noëlle Haillant. Ce nouveau site est évolutif et modifiable par la commune.

🚩 Le 28 mai 2025

La période de préparation du budget arrive.

Nous avons adopté le CFU (compte financier unique) pour l'année 2024,

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CFU 2024						
LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Ou Déficit	Recettes Ou Excédents	Dépenses Ou Déficit	Recettes Ou Excédents	Dépenses Ou Déficit	Recettes Ou Excédents
Résultats reportés				36 684,31		36 684,31
Opérations de l'exercice	390 982,74	451 027,67	599 477,74	590 201,10	990 460,48	1 041 228,77
TOTAUX	390 982,74	451 027,67	599 477,74	626 885,41	990 460,48	1 077 913,08
Résultat de clôture		60 044,93		27 407,67		87 452,60
Restes à réaliser			53 926,84	68 364,87	53 926,84	68 364,87
TOTAUX CUMULÉS	390 982,74	451 027,67	653 404,58	695 250,28	1 044 387,32	1 146 277,95
Résultats définitifs		60 044,93		41 845,70		101 890,63

ainsi que l'affectation des résultats de fonctionnement 2024 soit : +60 044.93€

Le conseil fixe les taxes locales pour 2025 à :

Taxe sur le foncier bâti : 35,86%.

Taxe sur le foncier non bâti : 68,10%.

Taxe d'habitation sur résidences secondaires : 20,66%.

Le conseil décide d'annuler le projet d'étude de faisabilité d'un café à la salle polyvalente avec l'association « 1000 café ». Le projet n'est pas viable.

🚩 Le 14 avril 2025

Le budget primitif 2025 est adopté à l'équilibre :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement :	493 868€	493 868€
Section investissement :	271 888€	271 888€

Le conseil vote la participation financière de la commune à la création d'un garage au centre de secours de Châtelus-Malvaleix pour un montant de 4 778.14€. Nous avons prévu 6 000€ au budget 2024.

La convention d'utilisation des salles de la commune par les associations est adoptée.

🚩 Le 02 juin 2025

Le conseil renouvelle l'adhésion de la commune de Roches au groupement de commande départemental pour la fourniture de gazole non-routier et ADblue.

Le conseil accepte les devis de travaux de menuiserie de la société Auriche et le devis d'électricité de la société Blondin. (Mairie, école, salle polyvalente et salle Robert Tissier).

Il a été présenté au conseil l'avenir du syndicat EVOLIS travaux routier. Devant les difficultés financières de la section travaux routiers depuis la crise du COVID il nous a été proposé trois scénarii :

- 1) **Statuquo amélioré**
- 2) **Gestion syndicale standard**
- 3) **Retrait de l'adhésion au syndicat**

▪ Statuquo amélioré

Maintien du découpage des compétences (Roches ; transfert compétences chemins ruraux)

Mise à jour régulière des devis

Plus de travaux pour les non adhérents

Contribution forfaitaire

Montant annuel : 4102€

Dont 1641€ pouvant être récupérés si travaux faits par Evolis (25 à 50% décision à prendre par comité syndical)

▪ Gestion syndicale standard

Transfert de toute compétence voirie entretien et réparation de la bande de roulement sur voie communale (roches = 35km / 54km).

Transfert optionnel voirie rural et fossé.

La commune décide toujours des travaux réalisés même si plan pluriannuel.

Contribution forfaitaire fixe non récupérable 2582€.

▪ Retrait de l'adhésion du syndicat

Dettes voirie restant due au 31/12/25 : 991 k€

Part de dette « affaires générales (travaux extension des bâtiments) réaffectée à la voirie, au prorata de la population concernée, soit 152 k€

Déficit budgétaire global fin 2025 = identique fin 2024 : 448 k€

Charge de 5 emplois sur 1 an : 229 k€

Montant à acquitter : 12880€

Le Conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter de très bonnes vacances d'été.

Recrutement

agent recenseur



Bienvenue à Roches

Campagne 2026

La commune de Roches recrute un agent recenseur pour la Campagne qui aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026

Conditions de candidatures requises :

- Politesse, courtoisie, capacité de dialogue et de conviction
- Discrétion et neutralité
- Ordre, méthode et rigueur

Connaissance indispensable du territoire rochois
Être en possession d'un **véhicule personnel** et d'un **téléphone mobile**.
Une formation obligatoire vous sera dispensée avant le début de la mission.

Présentation des candidatures :
Date limite : vendredi 26 septembre 2025
Courrier de candidature et curriculum vitae par mail ou courrier



RECENSEMENT

de la population



Mairie de Roches
9 rue du marbre
23270 Roches
Tél : 05 55 80 73 69
accueil.mairie@roches23.fr



L'inscription volontaire au dispositif permet à la mairie de contacter les personnes fragiles, isolées, âgées ou en situation de handicap susceptibles de rencontrer des difficultés lors d'événements particuliers, afin de s'assurer de leur bien-être.

Cette démarche se fonde sur le volontariat : aucune inscription ne sera réalisée sans le consentement de l'intéressé(e), et toutes les données restent strictement confidentielles.

La mairie utilise ce registre pour assurer un suivi régulier, apporter un accompagnement adapté et garantir la protection des personnes vulnérables de la commune.

Conditions d'inscription

- Être âgé de 65 ans ou plus et résider sur la commune ;
- Ou être âgé de plus de 60 ans et reconnu inapte au travail ;
- Ou être en situation de handicap.

Modalités d'inscription

Les personnes concernées domiciliées à Roches peuvent procéder à leur inscription selon l'une des modalités suivantes :

- Se présenter à l'accueil de la mairie ;
- Compléter le formulaire ci-dessous puis le déposer en mairie.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le secrétariat de la mairie au 05 55 80 73 69

**Bulletin à renvoyer à l'adresse :
Mairie de Roches 9 rue du marbre 23270 Roches**

Nom - Prénom :
 Adresse :
 tél : mobile :
 Mail :
 Date de naissance :/...../.....

Je sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter.

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part. Les données que je transmets sont confidentielles.

Je déclare bénéficiaire de l'intervention des services suivants :

- service de soutien à domicile
- service de soins infirmiers à domicile
- service de téléassistance
- autre service à domicile

Personnes de mon entourage à prévenir en cas d'urgence :

Nom - Prénom :
 Adresse :
 tél : mobile :
 Lien de parenté :

J'atteste avoir recueilli le consentement explicite et univoque des personnes de mon entourage à prévenir en cas d'urgence.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler à la mairie toute modification concernant ces informations, afin de continuer à bénéficier de ces services.

Fait à

Signature

Les informations recueillies via ce formulaire sont par la mairie de Roches et sont réservées à la gestion du registre des personnes vulnérables. Elles seront conservées pendant 10 ans. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez exercer vos droits (accès, rectification, effacement, limitation, portabilité) en contactant la mairie.

Mairie

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

Adresse :

9 rue du marbre - ROCHES

Tél : 05 55 80 73 69

Courriel : accueil.mairie@roches23.fr

Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

- **SITE INTERNET de la mairie :** roches23.fr

DEMANDES DE TELEPROCEDURES :

A réaliser depuis :

www.service-public.fr

- Les demandes d'actes d'état civil
- Changement de coordonnées
- Inscription sur liste électorale
- Déclaration d'ouverture de chantier



Vous désirez faire installer un nouveau compteur d'eau contactez le **05 87 23 10 00**

Vous constatez une fuite avant votre compteur d'eau ou vous avez besoin d'un renseignement sur votre facture

Adressez-vous au :

**Service d'intervention 24h/24
CISE – SAUR**

**Zone industrielle des Varennes
23000 GUERET
Tél : 05 87 23 10 09**



Accueil commercial et Assistance technique

- pour les particuliers : 3900
- pour les professionnels : 3901

Renseignements téléphoniques : 118 218



Numéro du service client d'Enedis au 09 70 83 19 70 pour joindre directement le distributeur d'électricité. Pour un dépannage d'urgence, il convient de contacter le numéro dédié d'Enedis au 09 72 67 50 23.



Ouverture aux jours et heures de la mairie

Un dépôt de la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Creuse est à votre disposition, vous pouvez emprunter gratuitement livres, CD et cassettes, si vous ne trouvez pas un titre nous pouvons vous le commander. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, un portage à domicile peut être mis en place. Des livres en anglais sont également disponibles.

Recensement militaire

Objectif Citoyen!!!

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

<http://www.mon-service-public.fr>
en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).



www.defense.gouv.fr/jdc



Cette attestation sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

**Centre du service national de Limoges
88 rue du pont Saint-Martial 87000 Limoges**

Accueil public : Tél : 05 55 12 69 92

**du lundi au jeudi 08h30-11h45 / 13h30-16h00
le vendredi de 08h30-11h45 / 13h30-15h30**

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales. **Les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'ils aient effectué les démarches de recensement citoyen au moment de leurs 16 ans.**

L'inscription peut se faire tout au long de l'année en mairie ou en ligne.

Cette démarche doit être effectuée au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent le 1^{er} tour du scrutin.

Pièces à fournir pour s'inscrire :

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Le document Cerfa n° 12669*02 (citoyens français) ou Cerfa n° 12670*02 et/ou n° 12671*02 (citoyens européens)

Référents accueil nouveaux arrivants

Ce sont des élus, des habitants, des acteurs de la vie locale qui se mobilisent pour répondre au mieux à vos questions et faciliter votre installation. Pensez à vous faire connaître auprès de votre mairie pour être mis en lien avec vos référents.

N'hésitez pas à les solliciter !

 **Didier Thévenet** : Maire de Roches
- Tél : 06 70 35 78 18
Mail : didier.thevenet@laposte.net

 **Ludovic Patard** : Adjoint
- Tel : 06 81 38 88 49
Mail : l.patard@free.fr

 **Léa Bathier** : Conseillère
- Tel : 05 55 80 73 69
Mail :

 **Sylvie Martin** Résidente
- Tel : 06 63 08 54 57
Mail : jacky.martin227@orange.fr

Un livret d'accueil est disponible en mairie.

Des nouvelles des écoliers du RPI Roches Ladapeyre :

Nous avons poursuivi notre travail sur les contes traditionnels. Nous sommes allés au parc aux loups à Chabrières en apprendre plus sur cet animal emblématique des contes.

Nous avons mis notre jardin aux couleurs des contes en représentant plusieurs histoires étudiées comme *Jack et le haricot magique*, *le Petit Chaperon rouge*, *Pierre et le loup*... Merci à Stéphanie pour son aide et ses idées en impliquant les enfants sur le temps de la garderie.



Nous avons pu planter un arbre, un mûrier platane au milieu de notre cour de récréation à Roches et ainsi participer au concours national « *j'agis je plante pour ma planète avec Ducobu* ». Nous remercions Vanessa et Guillaume Maldant pour les travaux réalisés et la Mairie pour le financement de ce projet.

Nous avons eu l'intervention de deux comédiennes dans nos classes pour l'étude d'une pièce de théâtre intitulée *Fiesta* et pour nous aider à la mettre en scène. Tous les enfants de la GS au CM2 ont eu la chance de se produire sur la grande scène de l'espace Fayolle le 2 juin dernier devant d'autres écoles participant au projet THEA. Le lendemain soir, les élèves ont pu montrer leur travail à leurs parents à la salle socio-culturelle de Roches.



Le vendredi 13 juin nous avons participé à l'événement « **Roches en fusion** » organisé par l'UFOLEP à Roches pour permettre la rencontre autour du sport des enfants et des personnes en situation d'handicap. Ce fut une belle journée malgré la chaleur ! Nous remercions le comité des fêtes pour les délicieuses crêpes au goûter.

La fin d'année arrive avec le voyage scolaire à Chamberet en Corrèze, le **lundi 30 juin** à la maison de l'arbre et de la nature.

Avec la fermeture de classe actée par la DSDEN, Sandrine LABROT, Virginie POIRIER et Marion MALAUD quittent le RPI à la rentrée prochaine. Une nouvelle équipe enseignante avec seulement 2 professeurs des écoles prendra le relais en septembre.





ASSOCIATION ROCHOISE DU LOISIR CREATIF



Quelques nouvelles de notre association.

Au premier trimestre, Léna a animé un atelier d'initiation au travail du cuir qui a été apprécié.

Au cours du deuxième trimestre, Anita a animé un atelier de peinture qui a permis à chaque participante de réaliser des œuvres variées. Ces réalisations seront exposées lors de la randonnée organisée au profit de la Ligue contre le cancer du sein, prévue le 18 octobre.

Nous adressons nos vœux de prompt rétablissement à Patricia, actuellement en convalescence, et espérons pouvoir l'accueillir à nouveau parmi nous prochainement.

L'association est actuellement en congés et reprendra ses activités début septembre.

Le bureau ainsi que l'ensemble des membres de l'association vous souhaitent une excellente saison estivale.

La Présidente,
Noëlle Haillant





Petit mot du comité des fêtes,

Le comité des fêtes a eu le plaisir d'organiser, comme chaque année, la fête de Pentecôte, qui s'est déroulée sur trois jours sous un magnifique soleil. Ce fut un week-end festif, chaleureux et très apprécié par les visiteurs !

Samedi nous avons lancé les festivités avec la course cycliste du **club Vitamine**. La soirée s'est poursuivie avec notre **traditionnel repas fondu creusois**, un vrai moment de partage autour de ce plat local savoureux, **animée par l'orchestre d'Éric Cerbelaud**, qui a su faire danser dans une ambiance conviviale et festive.

Dimanche, place à la fête foraine avec ses **manèges** pour le plus grand plaisir des enfants ! Le **défilé de chars fleuris** a ensuite traversé le bourg dans un cortège coloré et joyeux avec la participation d'un magicien qui a été à la rencontre des petits et grands pour quelques tours de prestidigitations. En parallèle, une belle **exposition de voitures et de tracteurs anciens** a attiré de nombreux passionnés et curieux le tout animé par la Banda de Roches



Tout au long de la soirée, les **Food trucks** ont également proposé de délicieuses spécialités pour satisfaire tous les goûts.

Plus tard dans la nuit, avec la participation de la Banda de Roches, la magie a opéré avec la **retraite aux flambeaux**, suivie d'un **magnifique feu d'artifice**, offert par la municipalité, qui a illuminé le ciel et émerveillé petits et grands.

Lundi grâce à un temps ensoleillé contrairement à l'année passée les chineurs et brocanteurs étaient au rendez-vous ainsi que les randonneurs et VTT pour de belles balades dans nos magnifiques chemins et pistes Rochoise.

Ces trois jours de fête ont été un véritable succès, grâce à la participation active des bénévoles, Nous remercions Mme Citron et Mme Volka pour le pliage des fleurs et de tous ceux qui sont venus partager ces moments avec nous. Un grand merci à tous, et rendez-vous dimanche 03 Août pour le Méchoui !

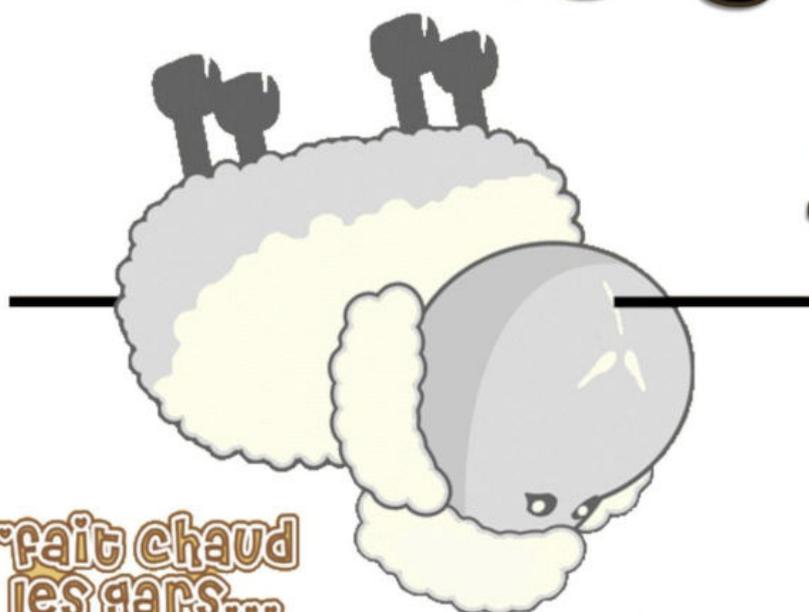
Les co-présidents :
Thomas, Hugo et Stéphane

ROCHES Le Bourg

mèèèèéehouvi

Dimanche 3 août

12h30



Comité
des fêtes
de Roches



L'après-midi :

Pétanque

Structure gonflable pour les enfants

Zumba et parcours Koh-lanta avec :

wfolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Réservations avant le mercredi 30 juil :

05 55 80 73 69 – 07 82 06 70 43

UNION SPORTIVE BÊTÊTE-ROCHES



La saison 2024-2025 s'est conclue avec l'atteinte de l'objectif fixé : la montée en 3e division. Les deux phases du championnat se sont déroulées de manière satisfaisante. L'équipe a remporté l'ensemble des 18 rencontres disputées, inscrivant 104 buts pour seulement 10 encaissés, ce qui lui a permis de terminer première de sa poule.

Lors de la trêve hivernale, un nouveau joueur a rejoint l'effectif, apportant un renfort immédiat et compensant l'absence de certains blessés. À l'issue du championnat, un match décisif devait départager les champions de 4e division. Il s'est tenu au stade de Clugnat contre le Guéret FC, également premier de sa poule. Malgré de nombreuses absences en début de semaine (blessures, congés), le jour du match, l'équipe était au complet grâce à la mobilisation des joueurs.



La rencontre, très disputée, a vu l'Union Sportive Bêtête Roches ouvrir le score. Le Guéret FC est revenu à égalité à six minutes de la fin du temps réglementaire. Après une séance de tirs au but prolongée, l'Union Sportive Bêtête Roches a remporté la victoire et devient championne de 4e division 2025.

Par ailleurs, nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de Gabrielle le 14 juin, venue agrandir la famille de notre joueur Mathieu, de Léa et de leur fille Ellie. Nos félicitations aux parents et tous nos vœux de bonheur à Gabrielle.

L'assemblée générale du club s'est tenue au stade de Bêtête en présence du maire, celui de Roches était excusé. Joueurs et dirigeants étaient également présents. À cette occasion, la municipalité a offert le pot de l'amitié et la réunion s'est conclue par un repas convivial.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui s'engagent chaque semaine pour faire vivre l'Union Sportive Bêtête Roches. L'effectif devrait légèrement augmenter la saison prochaine avec quatre arrivées prévues pour un départ. Avant la reprise du championnat, nous souhaitons de bonnes vacances à tous ainsi qu'un prompt rétablissement aux personnes blessées.

Pour toute demande d'information ou pour rejoindre l'Union Sportive Bêtête Roches, veuillez contacter :

- Florent, président : 06 42 54 94 69
- Philippe, secrétaire : 06 30 20 42 39
- Laurent : 06 61 64 45 42



A.C.C.A DE ROCHES

L'assemblée générale s'est tenue le 27 juin 2025 en présence des membres chasseurs.

Le plan de chasse chevreuils a été mené à bien, avec un total de 60 chevreuils et 16 sangliers prélevés. La population de lièvres reste faible, tandis que quelques faisans ont été observés en fin de saison.

Cette année, trois nouvelles demandes de cartes étrangères ont été acceptées par rapport à l'an passé.

Les tirs d'été sur les chevreuils sont reconduits et se dérouleront aux alentours de la mi-juillet.

Les permanences pour la délivrance des cartes auront lieu au local de chasse :

- 8 août de 18h30 à 19h30
- 12 septembre de 18h30 à 19h30

L'ouverture générale est prévue le 14 septembre 2025.

Nous souhaitons à tous une bonne saison.

Le Président

Verger L.

Le secrétaire

Bocquet N.



Une saison 2025 bien rythmée !

Après avoir passé l'hiver au chaud, la Banda de Roches a ressorti les instruments et les tenues vertes et rouges pour entamer une nouvelle saison ! D'octobre à avril des répétitions studieuses et joyeuses se sont déroulées les vendredis soirs pour apprendre ou réviser les morceaux qui feront bouger le public !



Le programme est chargé : déjà 25 sorties au compteur cette année, et ce n'est pas fini !

Le vendredi 20 juin, c'était une soirée à ne pas manquer : la Fête de la Musique dans le bourg de Roches a réuni petits et grands autour de notes joyeuses. Les jeunes de l'éveil musical – certains découvrant la musique, d'autres en pleine progression – ont offert un joli moment de fraîcheur et de talent. Tous les vendredis, de 18h30 à 19h30 avec les encadrants musiciens, ils apprennent, progressent et surtout... prennent du plaisir !



Et puis, la Banda est entrée en scène, en nombre et en forme !



Enfin Banban a rythmé la soirée entre les morceaux. Résultat : une soirée réussie, un public nombreux et chaleureux et des bénévoles aux petits soins pour une organisation sans fausse note.

Voici un petit aperçu en photo de cette saison déjà bien lancée... et ce n'est qu'un début !



On vous souhaite un très bel été en musique, et pour ne rien rater :

 Toutes les dates sur www.bandaderoche.com

 Et sur Facebook : @bandaderoche



La Savate Rochoise

LA Savate Rochoise vous souhaite de joyeuses vacances!
Reprise en septembre.





Administration : 05 55 41 86 00

Fax : 05 55 41 86 01

Production/commercial : 05 55 41 86 03

Abattoir de volailles : 05 55 41 86 02

Blanchisserie : 05 55 81 94 26

Conditionnement : 05 55 41 86 00

Couture : 05 55 41 86 00

Espaces verts : 05 55 41 86 00

Pépinière : 05 55 52 39 57

Elevage de volailles Ferme de Bagnat :

05 55 80 82 77

06 64 99 29 14

Mail : esat.lam@apajh23.com

Site web : esat-apajh23.com



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

Maison France Services

Tél : 05 55 62 85 04 – E-Mail : bonnat@france-services.gouv.fr

🕒 Changement d'horaires à compter du 1^{er} juin 2025 :

Lundi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h30

Mardi et jeudi : de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives en ligne ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Ouverts à tous, les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

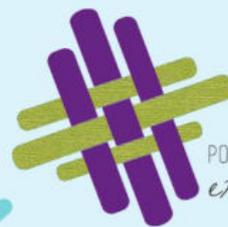
Pour votre demande de permis de conduire, carte grise, pré-demande de carte d'identité ou passeport en ligne, votre déclaration d'impôts, votre retraite, ou vos allocations familiales... À moins de 30 minutes de chez vous, Aurélie et Coralie vous accompagnent dans toutes vos démarches en ligne du quotidien. Vous pouvez vous rendre à la Maison France Services sans rendez-vous.

En revanche, pour les démarches plus longues et plus complexes, nous vous conseillons de prendre rendez-vous afin de limiter le temps d'attente de chacun des usagers.

N'hésitez pas à venir pousser notre porte pour découvrir tous nos services !

La Communauté de Communes vous propose :

ENSEMBLE



PORTES DE LA CREUSE
en marche



Économisons l'eau

La CCPCM vous propose :

Dans la limite des stocks disponibles

OFFERT



Un kit hydro- économe

Un récupérateur d'eau de pluie "Recyclé"

38€



1 Rue des Violettes
23350 GENOUILLAC
05-55-80-88-01

Le SPANC souffle ses deux décennies d'existence !



En 2025, le syndicat fête les 20 ans de son service Eau et Assainissement, créé en 2005 pour gérer deux compétences : l'assainissement collectif et l'assainissement individuel.

1 seul technicien était chargé de ces compétences pour les 5 communes adhérentes de l'époque. Aujourd'hui, 20 ans plus tard, le service a bien grandi, puisqu'il compte dorénavant 11 agents et agentes pour 131 communes adhérentes et est en capacité de gérer 3 compétences liées à l'eau : assainissement collectif, assainissement individuel, eau potable.

Un SPANC, c'est quoi ?

C'est le service qui s'occupe d'accompagner et de conseiller les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif.

Le SPANC a aussi pour mission le contrôle de ces installations (tous les 8 à 10 ans) pour vérifier que le système fonctionne toujours correctement et que les eaux soient bien traitées.

L'origine de la création du service

Durant les années 1990, la loi sur l'Eau oblige les communes à se doter d'un service contrôlant les installations d'assainissement non collectif à l'horizon 2005. Dès 2004, le SIERS (l'ancien nom d'Evolis 23), a engagé les démarches pour créer son service Eau et Assainissement pour la « gestion et le contrôle de l'ANC ». Tout ça mène à la création du service en 2005.

Rétrospective de la compétence Assainissement Non Collectif

- 2005 : création du service Assainissement collectif et individuel, 5 communes et 1 technicien
- 2006 : 37 communes, 6000 ANC estimés, 2 techniciens
- 2007 : 40 communes
- 2008 : 42 communes pour 7 000 ANC estimés
- 2012 : 43 communes, 8 400 ANC estimés et le service passe à 4 agents
- 2015-2023 : convention avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour l'accord de subvention pour des travaux de réhabilitation d'assainissement non collectif.
 - Au total : 95 travaux subventionnés

- 2019 : 73 communes, 14 800 ANC, 7 agents. Transfert de compétences ANC de la Comcom Confluence et de la commune de Fleurat.
- 2022 : 83 communes, 17 700 ANC, 8 agents. Transfert de compétences ANC de la Comcom Pays Sostranien.
- 2023 : mise en place de l'antenne de Gouzou (secteur Confluence)
- 2024 : 132 communes, 26 000 ANC, 11 agents. Transfert de compétences ANC des Comcom Creuse Sud-Ouest et Pays Dunois. Création d'une antenne à Sardent pour le secteur Sud-Ouest du territoire.





BLONDIN Electricité SARL
Electricité générale
23270 Roches



Contact :
blondinelectricite@gmail.com
Thomas Blondin : 0783361448
Hugo Blondin : 0782067043

EURL MALDANT GUILLAUME

Terrassement - Assainissement
Aménagement de terrain - Maçonnerie
Travaux du Bâtiment
Travaux Agricoles - Parcs et Jardin

1 Rte du Tilleul
23270 ROCHES
0699620770
Devis Gratuit

FORGE DU CONTRETEMPS
Fer forgé à l'ancienne, sans outils mécaniques

Le Barbançais, 23270 ROCHES
06.72.30.31.06
forge-du-contretemps@hotmail.com

www.forge-du-contretemps.fr
Instagram: @forge_du_contretemps
SIREN: 921130969

Même en vacances, je trie !

I do sort my waste, even on holidays !

Quelle poubelle pour quels déchets ?

What to do with my waste?

LES ORDURES MÉNAGÈRES

household waste



en sac dans la poubelle / colonne grise*
in bags in the grey container

*Dans ce cas, une carte spécifique vous a été remise.

LES DÉCHETS RECYCLABLES

Recyclable waste



en vrac dans la poubelle / colonne jaune
loose in the yellow container

LE VERRE

Glass



en vrac dans le conteneur à verre

loose in the glass container

Les biodéchets / biowaste

Si votre hébergement dispose d'un composteur, n'hésitez pas à en faire usage !
... and don't forget to compost your biowaste, if there's one in your accomodation.



Ligne Info Déchets
05 55 89 86 06
www.evolis23.fr



Mes déchets sur les sites touristiques et naturels

What to do with my waste in touristic or natural places?



Bienvenue en territoire «Zero déchet zero gaspillage» !

Welcome on a «zero waste» area !

Pas de poubelle à proximité après ma pause pique-nique ou goûter ?

Je remporte mes déchets !

Je laisse les sites aussi préservés qu'à mon arrivée. Quand je rentre, je trie mes déchets dans les bacs à ma disposition.

Wherever I go, I pick up my waste to leave the place preserved.



Je garde le contrôle de mes sacs plastiques

J'évite qu'ils ne s'envolent en plaçant des petits cailloux au fond. Dès que j'ai fini mon pique-nique je me sers de mon sac pour rapporter mes déchets chez moi.

I make sure to prevent my plastic bags from flying away.

Je fais attention à mes mégots de cigarette

Je ne pars jamais nulle part sans une petite boîte en métal qui me sert de cendrier et me permet de repartir avec mes mégots. Je peux aussi y mettre mes vieux chewing gum.

I pay attention to my gums and cigarette ends. I always take my pocket ashtray with me.



Je vais plus loin et j'essaie le zéro déchet

Je prépare moi-même mon pique-nique : gourdes, serviettes en tissu, couverts réutilisables, sandwiches maison, sacs en tissus plutôt que sacs plastiques ... Je bannis les lingettes et j'utilise un gel nettoyant mains aux ingrédients naturels ... Et pour me protéger du soleil creusois, je privilégie un chapeau et des vêtements légers, mais couvrants, et/ou j'applique une protection solaire la respectueuse de l'environnement possible.

I use reusable items for picnic (gourd, reusable cutlery, homemade sandwiches ...).



+ d'astuces sur la page www.evolis23.fr/prevention/tourisme-dechets/

Ligne Info Déchets
05 55 89 86 06
www.evolis23.fr



Déchetterie Genouillac

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	14h-18h00	14h-18h00		14h-18h00	14h-18h00

Accès gratuit pour les particuliers, pensez à vous munir de votre carte
Accès réglementé pour les professionnels

GENDARME A L'AUBE		CHAUDE DANS L'ARÈNE		TEXTILE ÉDENTÉ		LIMON		À DISPO- SITION DE L'ARMÉE JEU
LIVRE PESANT D'OR						MESSAGE RADIO DIPLOME		
					IDIOT METTRE DE L'ODE			
PAPE INNOCENT GÉNIE							RICHESSSE DIVAGUER	
								EN PLEIN COEUR
HÉROS BIBLIQUE SOLDAT				FAUTE DE BALLE		SOUVERAIN TROIS SUISSES		
		FIN DU JOUR	LIPPES RÈGLE					
DÉCISION DE JUSTICE								ELLE CONNAÎT LA MUSIQUE
					VIVES EAUX			



Information
Sensibilisation
Echanges



Maladies Vectorielles à Tiques **PERMANENCES**

[inscription par mail à: creuse@francelyme.fr](mailto:creuse@francelyme.fr)

Mairie de Saint-Dizier-Masbaraud
Salle du Conseil
1 rue du Colombier
23400 Saint-Dizier-Masbaraud

les mardis
4 mars, 6 mai,
9 septembre
et 4 novembre 2025
de 15h à 17h



orange

Affaire suivie par :
Eric ELCHINGER
Directeur des Relations avec les Collectivités Locales
Creuse & Haute-Vienne
eric.elchinger@orange.com
+33 6 86 37 04 54

Ref : ORANGESA.OFRITZ

Déposé le : 04.07.2025
13P1850080D00001
LR RI AR

SD : 870011710313479



A L'ATTENTION DE MME OU M LE MAIRE
HÔTEL DE VILLE
9 RUE DU MARBRE
23270 ROCHES

Objet : information sur la présélection de votre commune dans le lot 5 de fermeture du réseau cuivre

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

La modernisation des infrastructures de télécommunication est en cours dans notre pays, au travers de grands chantiers pour apporter l'Internet fixe à Très Haut Débit partout sur le territoire.

Dans ce cadre, Orange a initié un vaste chantier de fermeture de son réseau historique en cuivre. Ce dernier va progressivement fermer sur tout le territoire à échéance 2030, ce qui implique une migration des usagers vers de nouvelles technologies plus modernes et plus performantes, telles que la fibre optique, les réseaux très haut débit mobile et le satellite.

Cette fermeture de réseau se déroule au travers de sept lots annuels de communes, dans le respect de délais de prévenance encadrés par la réglementation. Pour chaque lot, les communes sont identifiées avec un processus de sélection mené par les équipes d'Orange, au terme duquel une première liste de communes est constituée. Cette liste est ensuite portée à la connaissance des parties prenantes lors d'une phase de partage, qui doit permettre à chacune d'entre elles de prendre connaissance du projet. Une fois cette phase de partage achevée, la liste finale des communes est constituée et le lot peut être officiellement lancé.

C'est dans ce contexte, et après les quatre premiers lots engagés, que je vous informe que votre commune a été présélectionnée pour être intégrée au lot n°5 de fermeture du réseau cuivre, dont la date de fermeture technique interviendra en 2029 : l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible.

Orange est attaché à un dialogue étroit avec les mairies qui seront concernées par la fermeture du réseau cuivre. Aussi, ce courrier formalise le lancement de la phase de partage.

Durant cette phase qui se déroule du 20 juin 2025 au 30 novembre 2025, je me tiens à votre entière disposition pour vous éclairer sur ce projet et répondre à l'ensemble de vos interrogations.

A l'issue de cette phase, les travaux de fermeture du cuivre seront engagés avec l'ensemble des parties prenantes pour les communes retenues.

Si votre commune n'est pas retenue dans ce lot, une information vous sera communiquée.

Souhaitant vous accompagner au mieux dans ce projet de modernisation numérique, je vous prie de croire, Madame la Maire / Monsieur le Maire, en l'expression de mes salutations distinguées.

Eric ELCHINGER
Directeur des Relations avec les Collectivités Locales
Creuse & Haute-Vienne

Service de Repas à Domicile - A.D.P.B.C.



**1, place de l'église
23350 GENOUILLAC**

☎ : 05.55.62.80.92.

☎ : 06.16.70.50.57.

L'association de développement du Pays de Bonnat-Châtelus-Malvaleix (ADPBC) : livraison de repas à domicile

Un service qui facilite la vie

L'association de développement du Pays de Bonnat-Châtelus-Malvaleix (ADPBC) offre un service de portage de repas à domicile depuis 1993. Ce service permet aux bénéficiaires de rester à leur domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions, qu'il s'agisse de personnes âgées ou de personnes rencontrant des difficultés temporaires, maladie, convalescence, ou simplement lorsque la personne se retrouve dans l'impossibilité de cuisiner par elle-même.



Pour qui ? Pour tous, l'inscription ne nécessite aucune condition d'âge ni de revenus, aucun justificatif n'est demandé.

Facile et rapide ! Vous bénéficiez, sous 48 heures, de ce service sur simple demande par téléphone.

Pratique et souple ! Vous en fixez-vous même la durée et la fréquence, quotidien, sur le mois, ou l'année, un jour sur deux, tout est modulable. La livraison peut être interrompue temporairement ou définitivement sur simple appel au minimum 48 heures avant (c'est la seule contrainte, bien penser à prévenir 48 heures avant, pour toute modification !).



Un repas de qualité pour 8,40 Euros : ce repas comprend une entrée, un plat de viande ou de poisson et sa garniture de légumes, du fromage et un dessert, plus un potage pour le soir l'hiver et des crudités l'été.

Présentée dans des barquettes soudées qui peuvent passer au four micro-ondes, la préparation peut aussi être simplement réchauffée dans un plat adapté à un four traditionnel ou à une cuisson sur feu.

Le repas peut être adapté à certains régimes tels que sans sel ou sans sucre. Il est également possible de faire hacher la nourriture.

Les livraisons sont assurées tous les matins du lundi au samedi sur les communes du Territoire de la Communauté de Communes des Portes de la Creuse en Marche : Bonnat, Champanglard, Châtelus-Malvaleix, Genouillac, Jalesches, La Cellette, La Forêt du Temple, Linard, Lourdoueix-Saint-Pierre, Malval, Méasnes, Mortroux, Moutier-Malcard, Nouziers, **Roches**, Saint-Dizier-Les Domaines, Tercillat



URGENCES

S.A.M.U. : 15

Police secours ou Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Urgences sourds et malentendants : 114

Médecin de garde : 05 55 41 82 02 – 116 117

ou www.allo-medecins.fr/23-Creuse/

Pharmacie de garde : 3237 ou www.3237.fr

Chirurgien-dentiste de garde : 15 ou

05 55 09 81 27

De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 la semaine

09 60 40 44 80

De 9h00 à 12h00 Week-end et jours fériés

Centre antipoison Bordeaux : 05 56 96 40 80

Enfants disparus : 116 000

DÉPANNAGE

Enedis : 09 72 67 50 23

G.R.D.F. : 0800 47 33 33

SAUR : 05 87 23 10 00

INFO SERVICE

Mairie : 05 55 80 73 69

MSAP : 05 55 62 85 04

Infirmiers Châtelus-Malvaleix : 05 55 80 74 79

École de Roches : 05 55 80 81 38

École de Ladapeyre : 05 55 80 81 84

Collège Châtelus-Malvaleix : 05 55 80 70 14

Aide à domicile :

Choisir de vivre à domicile : 05 55 62 80 72

Soins infirmiers à domicile : 05 55 80 84 51